

COMMUNE DE MIREPOIX (Ariège)
Extrait du registre des
délibérations du Conseil Municipal
n° 111-2019

Total membres	23
En exercice	23
Convocation	20/12/2019
Présents	10
Absents	13
Procurations	2
Votants	12

Par suite d'une convocation en date du vingt décembre deux mille dix-neuf, les membres composant le Conseil municipal de MIREPOIX (Ariège) se sont réunis à la Mairie de MIREPOIX (Ariège) le **vingt-sept décembre deux mille dix-neuf à dix-huit heures**, sous la présidence de Nicole QUILLIEN, Maire.

2^e convocation avec ordre du jour inchangé
suite à l'absence de quorum lors de la précédente séance du 19 décembre 2019.

Présents : QUILLIEN Nicole, GARCIA Pierre, ALBAN Marie-Françoise, CATALA Fabien, CAMOU Claudine, ROUGÉ Pierre, JOLIBERT Marie-Christine, ESCANDE Jacques, BOURDONCLE Stéphane, ABELLANET LE MINEZ Monique.

Procurations : CIBIEL Christian à Nicole QUILLIEN, CAZANAVE Véronique à Pierre GARCIA.

Absents : CAUX Xavier, DILLON Valérie, CIBIEL Christian, LEVENARD Christian, CAZANAVE Véronique, VIDAL Candy, BERSANS Muriel, ANGLADE Jordane, MARIEIRO Fabienne, BIARD Ludovic, SAINT MARTIN Jean, BAJAN Andrée, PEISER Jean-Luc.

La Présidente ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. Monsieur Pierre ROUGÉ est désigné, à l'unanimité, pour remplir cette fonction.

Objet : Demande de subvention à la Direction Régionale des Affaires Culturelles, au Conseil Régional Occitanie et au Conseil Départemental de l'Ariège pour les travaux de strict entretien et de dévégétalisation de l'ancienne cathédrale Saint Maurice et de la Porte d'Aval

Madame le Maire explique au Conseil Municipal que, chaque année, des travaux de strict entretien et de dévégétalisation sont nécessaires pour préserver les édifices comme l'ancienne cathédrale Saint-Maurice et la Porte d'Aval.

Elle propose de solliciter des subventions auprès de la DRAC, du Conseil Régional Occitanie et du Conseil Départemental de l'Ariège, selon le plan de financement ci-dessous, basé sur les devis joints en annexe :

Strict entretien et dévégétalisation	HT (en €)	TTC (en €)
➤ Cathédrale Saint Maurice	5 250.00	6 300.00
➤ Porte d'Aval	1 400.00	1 680.00
Total	6 650.00	7 980.00
DRAC 40 %	2 660.00	-
Conseil départemental 20 %	1 330.00	-
Conseil régional 20 %	1 330.00	-
Total subventions sollicitées	5 320.00	- 5 320.00
Reste à charge de la commune		2 660.00

LE CONSEIL MUNICIPAL

Où l'exposé de sa présidente, et après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **Sollicite** la DRAC, le Conseil Régional Occitanie et le Conseil Départemental de l'Ariège pour les travaux de strict entretien et de dévégétalisation de la cathédrale St Maurice et de la Porte d'Aval, selon le plan de financement ci-dessus, présenté par Madame le Maire sur la base des devis annexés à la présente délibération ;
- **Dit** que les crédits sont inscrits au budget ;
- **Charge** Madame le Maire de toutes les démarches pour la bonne réalisation des présentes.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus,
 et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire, Nicole QUILLIEN



1^{er} Adjoint délégué aux Finances
 Suppléant de M^{me} Le Maire

Pierre GARCIA

REÇU EN PREFECTURE

le 09/01/2020

Application agréée E-legalite.com

99_DE-009-210901948-20191227-111D2019-DE

EIRL Philippe GERAUD
TRAVAUX D'ACCES DIFFICILE
18, route de la Blanquette
Senesse de Sénabugue
09600. DUN
Tel. : 05.61.60.57.25./ 06.87.54.94.39.
e-mail : geraud.ph@gmail.com
N° Siret : 349 743 351 000 26
Identifiant TVA : FR 77 349 743 351

Mairie de MIREPOIX
A l'attention de M.Régis BRUTY
Hôtel de Ville
Place Maréchal Leclerc
09500. MIREPOIX

Dun, le 12 décembre 2019.

DEVIS

Objet : travaux de dévégétalisation sur la Cathédrale Saint Maurice.
Programme 2020.

Travaux de dévégétalisation sur la cathédrale Saint Maurice :

- Préparation et approvisionnement du chantier.
- Nettoyage et enlèvement des fientes de pigeons sur les terrasses en plomb, les chéneaux des chapelles et les coursives du clocher, débouchage des gargouilles et des évacuations d'eau pluviale, y compris évacuation des déchets.
- Enlèvement de la végétation et arrachage des racines. Rejointoiement des pierres descellées partout en façade au mortier de chaux au droit des joints dégradés par les racines
- Repli du chantier.

Intervention par cordistes et nacelle auto élévatrice pour les travaux en façade: arrachage végétation et réfection des joints.

Montant H.T. pour 2 opérations, comprenant la main d'œuvre, les fournitures et la prestation nacelle.

Montant H.T. :	5 250,00 €
T.V.A. 20 % :	1 050,00 €
<u>MONTANT TOTAL T.T.C.</u> :	6 300,00 €

EIRL Philippe GERAUD
TRAVAUX D'ACCES DIFFICILE
18, route de la Blanquette
Senesse de Sénabugue
09600. DUN
Tel. : 05.61.60.57.25./ 06.87.54.94.39.
e-mail : geraud.ph@gmail.com
N° Siret : 349 743 351 000 26
Identifiant TVA : FR 77 349 743 351

Mairie de MIREPOIX
A l'attention de M.Régis BRUTY
Hôtel de Ville
Place Maréchal Leclerc
09500. MIREPOIX

Dun, le 12 décembre 2019.

DEVIS

Objet : travaux de dévégétalisation sur la tour et le rempart de la Porte d'Aval à MIREPOIX.

Travaux de dévégétalisation sur la tour et le rempart de la Porte d'Aval : enlèvement manuel de la végétation, (arbustes herbacées, mousses), présente sur les parties intérieures et extérieures de la tour et du rempart jusqu'au bâtiment de la maison de retraite.

Evacuation des déchets.

Intervention par opérateurs cordistes.

A votre charge : fourniture de barrières pour le balisage du chantier et arrêté pour restriction de la circulation.

Montant H.T. :	1 400,00 €
T.V.A. 20 % :	280,00 €
<u>MONTANT TOTAL T.T.C.</u> :	1 680,00 €

EIRL Philippe GERAUD

Travaux d'Accès Difficile

18 route de la Blanquette

Senesse de Sénabugue - 09600 DUN

Tel : 05 61 60 57 25 - 06 87 54 94 39

Siret : 349 743 351 000 26

REÇU EN PREFECTURE

le 09/01/2020

Application agréée E-legalite.com